

 ENFANCE FAMILLE

Accueil provisoire (Aide Sociale à l'Enfance)

Soutenir les parents lors d'une difficulté passagère (absence, maladie...)

Prévenir une situation de danger pour l'enfant

Aider les parents dans leur fonction parentale et l'éducation de leur enfant

BÉNÉFICIAIRE:
PARTICULIER

